



La Lettre de Saint Florent

LE ROYAUME DE DIEU

La fête de la Toussaint réunit dans une même solennité tous les amis de Dieu entrés en Paradis. Dans cette ronde des élus qui intègre des trajectoires spirituelles d'une grande diversité, les uns ont connu les fastes de la chrétienté, alors que d'autres ont vécu au sein d'une Église affaiblie par des crises. Tel est notre cas aujourd'hui.

Soixante ans après le début de Vatican II, nul ne s'aventure plus à dire que l'Église va bien. Mais pour expliquer le déclin qui touche le monde catholique, les thuriféraires du Concile notent que Vatican II n'a pas encore donné tous ses fruits ou suggèrent que sans l'aggiornamento conciliaire la situation serait pire. De tels propos ne sont guère convaincants, alors que le pontificat de François offre le spectacle d'une confusion grandissante.

Dans ces circonstances, les enfants de lumière ont besoin de réunir leurs forces pour faire vivre le royaume de Dieu à travers de petites sociétés (familles, paroisses, couvents, écoles) à l'identité catholique assumée. Celle-ci implique adhésion aux dogmes de l'Église, splendeur du culte liturgique, réception fructueuse des sacrements, pratique des vertus chrétiennes, zèle apostolique. Telle est l'œuvre enthousiasmante que la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X cherche à réaliser avec les fidèles qui lui font confiance.

Déjà le pape Pie XII en son temps pressentait que les laïcs seraient de plus en plus appelés à jouer un rôle important auprès de leurs pasteurs. « Si l'histoire montre que, dès les origines de l'Église, les laïcs avaient pris part à l'activité que le prêtre déploie au service de l'Église, il est vrai qu'aujourd'hui plus que jamais, ils doivent prêter cette collaboration avec d'autant plus de ferveur, "pour l'édification du Corps du Christ" (*Ep 4, 12*), dans toutes les formes d'apostolat » (*2^e Congrès mondial de l'apostolat des laïcs, 5 octobre 1957*). Ces perspectives restent les nôtres.

La fête de saint Florent (7 novembre) est une belle occasion de remercier tous les paroissiens qui se dévouent dans nos maisons, en offrant l'exemple d'une collaboration fructueuse entre clercs et laïcs. Heureux militants qui édifient le royaume de Dieu dans nos murs par leur présence, leur soutien et leur aide multiforme !

Ces âmes généreuses ont été devancées par d'autres, qui sont entrées désormais dans leur éternité. Rendons leur hommage par la prière en ce mois des défunts !

Abbé Pierre-Marie BERTHE

N° 299

Novembre 2022

NOS MAISONS

Prieuré Saint-Florent

93, rue du Général De Gaulle
67280 URMATT
09 60 40 01 77
prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Chapelle N-D du Rosaire

28, rue du Faubourg de Pierre
67000 STRASBOURG

VOS PRÊTRES

Abbé Pierre-Marie BERTHE

09 60 40 01 77
(du samedi midi au mercredi midi)
06 27 52 04 69
(du mercredi midi au samedi midi)

Abbé Axel HEUZE

09 60 40 01 77

SOMMAIRE

Le royaume de Dieu	p. 1
Nos défunts	p. 2
La prière pour les morts	p. 3
Le calendrier du mois	p. 4

NOS DÉFUNTS

1996

Françoise Hamm, 23 sept.
Louis Loux, 29 nov.

1997

Armand Saas, 12 mars
Robert Brockly, 2 avril
Madeleine Brand, 5 avril
Gilbert Vetter, 3 oct.

1998

Hélène Facca, 24 janv.
Anne Osché, 9 fév.
Maurice Jehl, 25 juil.
Charles Burg, 2 déc.

1999

Emile Grauss, 8 fév.
Auguste Schlepp, 18 avril
Ferdinand Klee, 20 août
Marie Klee, 6 nov.

2000

Max Pierre Berger, 5 janv.
Xavier Bon, 16 janv.
Clémence Hentzien, 24 nov.
Louise Wiest, 30 nov.

2001

Adèle Haumesser, 11 avril
Mathilde Schwager, 18 avril
Joseph Rosin, 20 avril
Marie-Yvonne Rosin, 17 juin
Anne-Marie Le Cochonec, 27 août
Aloïse Hollander, 16 oct.
Elisabeth Gassmann, 15 oct.
Clément Karcher, 10 nov.
Jacqueline Karcher, 8 déc.

2002

André Krempp, 17 avril
René Carta, 5 juil.
Marianne Burkhard, 2 août
Suzanne Magenmann, 4 sept.
André Ball, 22 déc.

2003

Anna Ruffenach, 3 janv.
Lucie Leichtle, 23 janv.
Charles Arth, 26 mars
Joseph Hildenbrand, 14 juin
Jean-Pierre Lerdung, 7 nov.

2004

Alice-Marie Lessire, 28 fév.
Ernest Goett, 15 mars
René Schall, 21 mars
Marcel Heitz, 4 sept.
Régis Hans, 26 nov.

2005

Jean-Jacques Chaudre, 26 mars
Anna Lindauer, 27 juin

Anita Briot, 30 oct.
Béatrice Hubrecht, 29 nov.
Robert Muller, 14 déc.
Lucien Hamm, 28 déc.

2006

Bernard Hoffbeck, 9 fév.
Augustine Leuthner, 5 mai
Francis Nussbaumer, 19 juin
Germaine Hildenbrand, 27 août
Irène Klein, 3 sept.
Barbara Heitz, 25 déc.

2007

Fernand Schleiss, 10 fév.
Marie-Thérèse Dennenfeld, 25 mars
Marie Denise Blind, 10 sept.
Yvonne Grauss, 19 oct.
Yvonne Bérard, 20 nov.
Ernest Masson, 14 déc.

2008

Lucie Stoeffler, 13 janv.
Antoine Muller, 17 fév.
Marie Reibel, 23 fév.
Catherine Siegler, 5 avril
Louise Bamberger, 2 mai
Lucie Jourdan, 14 août

2009

Suzanne Altmeyer, 22 mai
Florentine Sieffert, 27 nov.
Anne-Marie Hess, 24 nov.
Gérard Matz, 17 déc.
Christiane Winter, 25 déc.

2010

Maria Girold, 6 janv.
Maurice Vernet, 7 fév.
Jeanne Gerardin, 5 avril
Marlène Vernet, 23 juil.
Marie Schenk, 24 juil.
Pierre Renaud, 3 sept.
Mathilde Loux, 6 sept.
Bernard Thomas, 24 oct.
Jeanne Lerdung, 25 oct.
André Quenardelle, 3 nov.
Odile Gstalder, 18 nov.
Élisabeth Marchal, 7 déc.

2011

Marie-Louise Kayser, 17 août
Lucie Arth, 26 nov.
Jeanne Schall, 28 déc.

2012

Jean Delattre, 24 sept.
Joseph Hantz, 26 oct.
Gilberte Klein, 30 oct.
Abbé Thomas Bernhard, 6 déc.

2013

Jean-Claude Roesner, 26 mai

François Gstalder, 16 juin

2014

Marie Schoeffter, 4 fév.
Rose Denu, 27 fév.
Marie-Thérèse Meyer, 6 avril
Joseph Hubrecht, 10 août
Evelyne Wollbrett, 14 nov.

2015

Marie-Odile Andlauer, 5 mai
Yolande Bon, 24 mars
Lucie Baumgarten, 10 juil.

2016

Alice Leuthner, 10 mai
Paulette Martin, 21 mai
Jeanne-Marie Ranvier, 22 août
Laurette Mittelheisser, 8 nov.
Sœur Georges-Gabriel, 20 nov.
Marie-Anne Babilon, 24 déc.

2017

Marcel Blétrix, 2 janv.
André Metz, 10 fév.
Fernand Gohard, 20 fév.
Jean-Louis Wehr, 10 oct.
Marie Schlepp, 23 nov.

2018

Anne-Marie de Conchard, 6 mars
Denise Facca, 18 août
Jean-Pierre Leuthner, 3 sept.
Roland Buhler, 21 nov.
Paul-Henri Winter, 23 nov.

2019

Madeleine Gangloff, 21 mars
Edith Perks, 4 juil.
Geneviève Marchal, 7 mai
Clémence Muller, 9 août
Alice Rieber, 21 août
Jean-Pierre Seiller, 11 oct.
André Maehrel, 15 déc.
Pierre Humbert, 30 déc.

2020

Joseph Duminger, 15 sept.
Marguerite Nussbaumer, 11 oct.
Rosa Berbach, 30 oct.

2021

Laurette Albrecht, 3 janv.
Monique Claussner, 5 mars
Marie-Thérèse Claussner, 14 août
Joséphine Liéger, 15 oct.
Thierry Juif, 31 août
Marie-Thérèse Maehrel, 5 déc.

2022

Annette Leuthner, 18 fév.
Alice Rougraff, 21 fév.
Lucie Hauswald, 21 oct.

LA PRIÈRE POUR LES MORTS

« Le vaillant Judas Maccabée fit une collecte et envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés des morts. Belle et noble action, inspirée par la pensée de la résurrection, car s'il n'avait pas cru que ceux qui étaient tombés ressusciteraient, il eût paru inutile et vain de prier pour les morts [...]. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés » (2 M 12, 43-46, Épître de la messe anniversaire de *Requiem*).

La tradition juive et chrétienne

La coutume de prier pour les morts est attestée chez les Juifs de l'Ancien Testament. Au II^e siècle avant Jésus-Christ, le chef de guerre Judas Maccabée fait offrir un sacrifice expiatoire pour les péchés de ses soldats morts au combat.

La tradition chrétienne intègre la prière pour les morts au saint sacrifice de la messe. En témoigne une homélie de saint Jean Chrysostome à la fin du IV^e siècle : « Ce ne fut pas sans raison que les Apôtres ordonnèrent que, dans la célébration des mystères sacrés, il fût fait mémoire des défunts, car ils savaient combien il en revient aux morts d'utilité et de profit ».

Dans un écrit intitulé *Des devoirs à rendre aux morts*, saint Augustin recommande d'honorer le corps des défunts, mais plus encore de penser au salut de leur âme : « Outre les soins funèbres, le respect dont on entoure les corps et la digne sépulture qui leur est donnée, le plus important reste l'affection, le souvenir et la prière, les suffrages qui viennent secourir les âmes des fidèles défunts après leur vie ; lors même qu'en raison de quelque nécessité, l'on ne trouve point moyen, soit d'inhumér des corps, soit de les inhumer en quelque lieu saint, encore faut-il ne pas omettre d'offrir des supplications pour les âmes des morts ».

Le magistère de l'Église

Dans la profession de foi demandée aux Grecs, le concile de Lyon (1274) affirme que les âmes qui n'ont pas suffisamment réparé leurs péchés « par de dignes fruits de pénitence », sont purifiées après la mort par des peines « purgatoires ou purifiantes ». Le texte précise alors : « Pour adoucir ces peines, les intercessions des fidèles vivants leur sont utiles, à savoir le sacrifice de la messe, les prières, les aumônes et les autres œuvres de piété que les fidèles

ont coutume de faire pour d'autres fidèles selon les institutions de l'Église ».

Le concile de Florence (1439) assume ces dires, mais face au protestantisme, le concile de Trente revient sur le sujet en 1563 lors de sa 25^e session. Le *Décret sur le Purgatoire* note : « L'Église catholique, instruite par l'Esprit Saint [...], a enseigné [...] qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont détenues, sont soulagées par les suffrages des fidèles, et surtout par le sacrifice de l'autel, si agréable à Dieu ». En effet le sacrifice de la messe est propitiatoire. Aussi il a la vertu de satisfaire à la justice divine.

Une prière salutaire pour tous

En vertu de la communion des saints, les vivants et les morts unis dans l'amour de Dieu sont capables de s'entraider. Par la prière, une âme de l'Église militante peut délivrer une âme de l'Église souffrante et hâter son entrée dans l'Église triomphante. Une vision de saint Bernard le suggère. Alors qu'il célébrait la messe, le religieux vit une échelle reliant la terre au ciel, sur laquelle montaient les âmes délivrées par ses prières.

Les supplications pour les morts sont utiles aux vivants aussi, car Dieu récompense les œuvres de miséricorde spirituelles. De plus, les âmes qui voient leur Purgatoire abrégé grâce à des prières ou des messes offertes à leur intention n'oublient jamais ce qu'elles doivent à leurs bienfaiteurs de la terre.

En ce mois de novembre consacré aux défunts, prions pour nos morts, en nous unissant au saint sacrifice de la messe : « Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes..., qui nous ont précédés avec le signe de la foi et qui dorment du sommeil de la paix. A eux, Seigneur, et à tous ceux qui reposent dans le Christ, accordez, nous vous en supplions, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix » (Memento des défunts).

Indulgences applicables aux âmes du Purgatoire

Prière pour les défunts

- du 1^{er} au 8 novembre : en visitant un cimetière
- le 2 novembre : en visitant une église

Conditions générales

- Communion le jour même
- Confession dans les huit jours avant ou après
- Prières aux intentions du souverain pontife

A STRASBOURG		LE CALENDRIER DU MOIS NOVEMBRE 2022		AU MULLERHOF	
Messes	Confessions			Messes	Confessions
10h15	09h30	Ma 01	Fête de la Toussaint	08h30	07h45/09h45
11h00 / 18h15	17h45	Me 02	Commémoration de tous les fidèles défunts	08h00	
07h15		Je 03	St Pirmin	08h00	
18h15	17h45	Ve 04	St Charles Borromée	08h00	
11h00	10h30	Sa 05	De la Sainte Vierge au samedi	11h00	
10h15	09h30	Di 06	22^e dimanche après la Pentecôte	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 07	St Florent (1 ^{er} cl.)	08h00	
07h15		Ma 08	De la férie	07h30	
18h15	17h45	Me 09	Dédicace de la basilique du St Sauveur (2 ^e cl)	07h30	
		Je 10	St André Avellin	07h30	
18h15	17h45	Ve 11	St Martin	11h00	
11h00	10h30	Sa 12	St Martin I ^{er}	10h30	
10h15	09h30	Di 13	23^e dimanche après la Pentecôte	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 14	St Josaphat	08h00	
07h15		Ma 15	St Albert le Grand	07h30	
18h15	17h45	Me 16	Ste Gertrude	07h30	
07h15		Je 17	St Grégoire le Thaumaturge	07h30	
18h15	17h45	Ve 18	Dédicace de la basilique St Pierre et St Paul	11h00	
11h00	10h30	Sa 19	Ste Élisabeth de Hongrie	08h00	
10h15	09h30	Di 20	Dernier dimanche après la Pentecôte	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 21	Présentation de la Vierge Marie	08h00	
07h15		Ma 22	Ste Cécile	07h30	
18h15	17h45	Me 23	St Clément I ^{er}	07h30	
07h15		Je 24	St Jean de la Croix	07h30	
18h15	17h45	Ve 25	Ste Catherine d'Alexandrie	11h00	
11h00	10h30	Sa 26	St Sylvestre	08h00	
10h15	09h30	Di 27	1^{er} dimanche de l'Avent	08h30	07h45/09h45
		Lu 28	De la férie	08h00	
		Ma 29	De la férie	07h30	
18h15	17h45	Me 30	St André (2 ^e cl.)	07h30	

Activités à Strasbourg

- Chapelet dimanche à 09h45
lundi, mercredi, vendredi à 17h45
samedi à 10h30
- Chorale dimanche à 09h30 (répétition)
- Catéchisme
 - enfants mercredi (9, 16, 23, 30) à 15h00
 - collégiens mercredi (9, 16, 23, 30) à 15h45
 - adultes lundi (7 et 21) à 19h30
- Ve 4 Heure sainte à 17h00, messe chantée à 18h15
- Sa 5 Méditation après la messe (1^{er} samedi)
- Ve 11 Messe chantée à 18h15
Réunion pour les jeunes à 19h00
- Di 13 Vêpres et Salut à 17h15
- Lu 14 Formation *Les actes du magistère* à 19h30
- Me 16 Répétition de chant polyphonique à 19h00
- Di 20 Quête pour le chauffage de la chapelle
- Di 27 Vente de bredele au profit de la chapelle

Activités au Mullerhof

- Di 6 Croisade Eucharistique après la messe
- Di 20 Vente de gâteaux (pèlerinage de Chartres)

Activités à Urmatt

- Ve 11 Formation *Les actes du magistère* à 19h30
- Lu 14 Chapelet et apéritif avec les paroissiennes et les mamans d'élèves à 11h00

Pour soutenir le prieuré Saint-Florent

Vous pouvez faire un don :

- En espèce
- Par chèque à l'ordre du *Prieuré Saint-Florent*
- Par virement, en créditant le compte
FSSPX Prieuré Saint-Florent

Code bancaire	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB
30002	05922	0000079353U	32

Domiciliation : CL BDI ROUEN SDC 08328

Un reçu fiscal peut vous être adressé.